

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.3. PARACHEVEMENT DU BATIMENT

POSEUR / POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES

PROFIL DE FORMATION (Spécifique Art. 45/47)

PQ ayant généré le PF : Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques

Accord du Conseil Général

Le 18 novembre 2004

LE METIER

Le poseur / la poseuse de couvertures non métalliques est un ouvrier / une ouvrière chargé(e) de la pose, de l'entretien et de la réparation de couvertures et d'autres types de revêtements (de certaines façades par exemple) de constructions au moyen d'ardoises, de tuiles, de matériaux de synthèse.

Il / elle n'est pas poseur / poseuse de recouvrements d'autres types (en métal, en bois, en chaume...)

Le poseur / la poseuse de couvertures non métalliques installe également des gouttières et les étanchements en zinc ou autres matériaux pour l'évacuation des eaux de pluie, des conduits d'évacuation de gaz de fumées, des fenêtres en toiture et autres accessoires de toiture. De même, avant de pouvoir couvrir la toiture, il / elle doit pouvoir installer un certain nombre de supports, installer des matériaux d'isolation, des feuilles de protection.

Le poseur / la poseuse de couvertures non métalliques doit être un homme / une femme de métier polyvalent, capable de travailler des matériaux les plus divers tels que, outre les matériaux de couverture proprement dits, le bois, le zinc, le cuivre le plomb, les matières synthétiques.

L'emploi s'exerce en équipe, sous les consignes et le suivi du responsable du chantier (technicien du bâtiment, spécialiste en couverture, architecte...)

L'activité comporte des déplacements fréquents, le plus souvent sur les versants de la toiture. Elle s'exerce parfois sur un chantier à grande ou très grande hauteur, et demande alors de l'agilité, un sens de l'équilibre et entraîne des conditions physiologiques particulières de mise en œuvre dans des positions inconfortables (travailler à genoux, accroupi, supporter la chaleur et les intempéries). Elle implique enfin de respecter strictement les règles de sécurité (échafaudages sécurisés, port du casque, filet et harnais...) et les prescriptions en matière de hygiène et de la protection de l'environnement..

INFORMATIONS RELATIVES A L'UTILISATION DES PROFILS DE QUALIFICATION ET DE FORMATION

Le **Profil de Qualification (PQ)** est, pour un métier donné, le référentiel qui décrit les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise (*décret « Missions »*). Ce document commun aux différents réseaux et opérateurs de formation est rédigé en se référant à des experts du monde du travail qui indiquent aux formateurs les compétences requises après un certain nombre d'années d'expérience dans l'entreprise.

Le **Profil de Formation (PF)** est, pour un métier donné, le référentiel qui présente de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention du certificat de qualification (*décret « Missions »*). C'est un cahier des charges commun aux concepteurs de programmes et un contrat explicite entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise. Les compétences peuvent s'acquérir tant sur chantier qu'en atelier.

La **structure d'un profil** comprend :

- **des fonctions** dont chacune est un ensemble de tâches qui concourent, au sein d'une même activité productive, à assurer un résultat. Dans le cadre de l'analyse du travail, le concept de fonction est étroitement lié au *poste de travail* et au *métier* ;
- **des activités** dont chacune est une opération par laquelle un travailleur réalise quelque chose de l'activité de production. Une activité est un ensemble de gestes professionnels concourant à la réalisation d'une partie identifiable d'une fonction ;
- **des compétences** dont chacune peut être définie comme une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches (*décret « Missions »*).

PQ

Fonctions	Activités	Compétences

PF

Fonction n°			
Activités	Compétences	Classements des compétences	Indicateurs

Classement des compétences :

- les Compétences à Maîtriser (notées **CM**) sont à maîtriser au terme de la formation relative au profil.
- les Compétences à Exercer (notées **CE**) sont des compétences qui devraient être exercées pendant la formation mais dont la maîtrise ne doit pas être certifiée au terme de la formation relative au profil. Celles-ci peuvent être classées de deux façons différentes :
 - **CEF** quand elles sont à acquérir lors d'une ou de plusieurs Formations ultérieures,
 - **CEP** quand elles sont à acquérir dans le cadre d'activités Professionnelles.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédération de la Construction Wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

Le président de la commission consultative

Nathalie BERGERET

Les chargés de mission

Benoît DEBATTY

Francis OTTE

TABLE DES MATIERES

Fonction 1	Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.	page 6
Fonction 2	Participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier.	page 8
Fonction 3	Utiliser du matériel pour des travaux en hauteur.	page 9
Fonction 4	Poser et assembler des éléments d'étanchéité et de récolte des eaux pluviales.	page 11
Fonction 5	Poser des sous-toitures.	page 13
Fonction 6	Réaliser des couvertures et des bardages non métalliques.	page 14
Fonction 7	Exécuter des travaux d'isolation.	page 17
Fonction 8	Remplacer et rénover des toitures.	page 18
Fonction 9	Entretien et réparer des toitures.	page 21
Fonction 10	Participer à des travaux spécifiques.	page 23
Fonction 11	Remettre le chantier en état.	page 24
Fonction 12	Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.	page 25

Fonction 1 : Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES.	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1 Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risques et zones dangereuses).
	1.1.2 <i>Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.</i>	CEF CEP	
	1.1.3 Identifier les situations potentiellement dangereuses.	CM	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes.
	1.1.4 Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	L'apprenant(e) respecte le port des vêtements réglementaires appropriés au travail.
	1.1.5 Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).	CM	L'apprenant(e) respecte les règles relatives au permis de feu.
1.2 Appliquer les règles d'ergonomie.	1.2.1 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle), manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant(e) adopte les positions ergonomiques adéquates pour les différentes opérations de travail et pour la manipulation des charges pondéreuses.

1.3 Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1	Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.	CM	L'apprenant(e) applique en toute sécurité les consignes réglementaires reçues relatives à l'utilisation de l'énergie électrique au sujet de l'éclairage, de la force motrice, de l'outillage fixe et mobile...
	1.3.2	Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques, de manière appropriée, et veiller à leur bon état de fonctionnalité.	CM	
	1.3.3	Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur.	CM	L'apprenant(e) utilise le matériel en respectant les consignes reçues.
	1.3.4	<i>Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles...</i>	CEF CEP	
	1.3.5	Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CM	
1.4 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	1.4.1	Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage, dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant(e) différencie les produits dangereux par décryptage des pictogrammes. Il manipule et utilise les produits, avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.
	1.4.2	Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables, dans le respect des législations et des réglementations en vigueur, et en assurer la protection.	CM	L'apprenant(e) différencie les produits dangereux par décryptage des pictogrammes. Il stocke les produits avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.
1.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	1.5.1	Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) trie et stocke les déchets avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.
	1.5.2	<i>Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés, dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>	CEF CEP	

Fonction 2 : Participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES.	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1 Installer les clôtures et assurer la signalisation, notamment au niveau de la voirie, selon les règles en vigueur.	2.1.1 <i>Respecter les consignes et directives.</i>	CEF CEP	
2.2 Participer à la mise en œuvre des branchements et des raccordements d'exploitation du chantier.	2.2.1 <i>Participer à l'organisation pratique du chantier.</i>	CEF CEP	

Fonction 3 : Utiliser du matériel pour des travaux en hauteur.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>3.1 Monter les échafaudages, les échelles, les potences, les fixer et exécuter les ancrages appropriés.</p>	<p>3.1.1 Choisir et identifier le matériel approprié au travail à exécuter.</p>	<p>CEP</p>	<p>L'apprenant(e) participe au montage, dans le respect des règles de sécurité prescrites et des instructions du fabricant.</p>
	<p>3.1.2 Appliquer les règles de montage des échafaudages et des échelles, suivant les prescriptions des fabricants.</p>	<p>CM</p>	
	<p>3.1.3 Appliquer les prescriptions légales en vigueur en matière de sécurité pour l'installation des échafaudages et des échelles.</p>	<p>CEP</p>	
	<p>3.1.4 Contrôler les équipements avant la mise en service. Identifier les défauts visibles pouvant entraîner des risques pour la sécurité Ecarter le matériel défectueux.</p>	<p>CEF CEP</p>	

	<p>3.1.5 Assurer la stabilité. Evaluer les forces et les charges qui influencent la stabilité des équipements. Respecter la répartition équilibrée des charges.</p>	CM	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifie des situations de surcharge ; • évalue correctement la masse des matériaux et du matériel (donc la limite de leur quantité) pouvant être placée sur l'échafaudage en toute sécurité, en tenant compte de toutes les informations du fabricant. 		
	<p>3.1.6 Appliquer les règles de sécurité dans l'environnement de la zone de travail. Ne pas mettre en danger les personnes qui circulent sous les échafaudages et les échelles et leur environnement. S'assurer de la mise en place des équipements de sécurité.</p>	CM	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • met en œuvre les moyens de protection pour préserver les personnes devant évoluer dans la zone de travail ; • observe l'environnement de travail et repère objectivement les risques mineurs et majeurs éventuels, en respectant les consignes reçues. 		
3.2	<p>Installer les protections collectives et individuelles : les filets, la ligne de vie.</p>	3.2.1	<p>Monter et utiliser les moyens de protection.</p>	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
3.3	Démonter les échafaudages.	3.3.1	<i>Respecter les règles et les procédures de démontage.</i>	CEF CEP	
		3.3.2	<i>Identifier et écarter le matériel défectueux.</i>	CEF CEP	
3.4	Utiliser des monte-charge.	3.4.1	<i>L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.</i>	CEP	

Fonction 4 : Poser et assembler des éléments d'étanchéité et de récolte des eaux pluviales.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>4.1 Récolter et canaliser les eaux pluviales (zinc, cuivre, plomb, aluminium, inoxydable traité...).</p> <p>Poser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des chéneaux ; - des gouttières ; - des descentes pluviales ; - des éléments de jonction et autres accessoires. 	<p>4.1.1 Poser les fixations.</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilise les fixations en respectant les consignes reçues ; • respecte les écartements ; • applique la technique adéquate.
	<p>4.1.2 Vérifier les pentes (chéneaux, gouttières, rives).</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) mesure les pentes et informe son responsable en cas d'anomalie ou de problème.</p>
	<p>4.1.3 Assembler, poser correctement tous les éléments de l'évacuation des eaux pluviales, avec la(les) technique(s) appropriée(s).</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • applique la(les) technique(s) appropriée(s), • utilise l'outillage adéquat.
	<p>4.1.4 Assurer l'étanchéité des raccords non soudés.</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.</p>
	<p>4.1.5 Assembler par collage, soudage et jointure les éléments en matériaux de synthèse (gouttières et descentes...)</p> <p>Assurer l'étanchéité des jonctions</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) applique correctement les techniques spécifiques, en respectant les consignes reçues.</p>

4.2 Poser et assembler des raccords métalliques de toiture (noues, arêtières, faîtières, rives).	4.2.1 Poser et assembler les raccords métalliques en fonction des normes et des prescriptions des fabricants.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
4.3 Poser les éléments de pénétration (les fenêtres de toiture, les éléments de ventilation...), et en assurer l'étanchéité (y compris pour les cheminées).	4.3.1 <i>Vérifier l'état des maçonneries (cheminées, murs...)</i>	CEF CEP	
	4.3.2 Poser une fenêtre de toiture et des éléments de ventilation (dans le cas de la réalisation d'une nouvelle couverture).	CM	Dans au moins un type de matériau de couverture, l'apprenant(e) assure correctement le placement d'une fenêtre de toiture et d'éléments de ventilation, en respectant les consignes reçues.
	4.3.3 Réaliser l'étanchéité des fenêtres de toiture, des éléments de ventilation, des cheminées...	CM	L'apprenant(e) assure l'étanchéité avec les gestes professionnels adéquats, selon les consignes reçues.
	4.3.4 Appliquer les techniques spécifiques de pose de solin dans une maçonnerie.	CM	L'apprenant(e) réalise correctement la jonction d'une toiture dans une maçonnerie, en respectant les consignes reçues.

Fonction 5 : Poser des sous-toitures.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1 Mettre en œuvre les matériaux de sous-toiture souple et rigide.	5.1.1 Vérifier et contrôler la planéité des structures.	CEF CEP	
	5.1.2 Poser différents types de sous-toitures traditionnelles.	CM	L'apprenant(e) applique la technique spécifique, en respectant les consignes reçues.
	5.1.3 Poser le contre-lattage suivant les normes professionnelles en la matière, en respectant la planéité de l'ensemble.	CM	L'apprenant(e) applique la technique spécifique, en respectant les consignes reçues.

Fonction 6 : Réaliser des couvertures et des bardages non métalliques.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1 Exécuter les travaux préparatoires à la pose.	6.1.1 Compasser la couverture par report de la dimension.	CM	L'apprenant(e) respecte les dimensions de compassage (report des mesures), selon les consignes reçues.
	6.1.2 Poser le lattage, le voligeage ou le support en panneaux, en fonction des matériaux à utiliser et du type d'accrochage.	CM	L'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> • utilise le matériel et l'outillage appropriés, • applique correctement la technique adéquate, selon les consignes reçues.
	6.1.3 Découper et fixer les éléments autour des ouvertures et autres accessoires qui pénètrent dans la toiture.	CM	L'apprenant(e) respecte les prescriptions des fabricants, selon les consignes reçues.
	6.1.4 Placer des crochets d'échelle, des œilletons.	CM	L'apprenant(e) applique correctement la technique adéquate, selon le type de couverture.
6.2 Placer des couvertures en tuiles et leurs accessoires.	6.2.1 Poser les matériaux en respectant les normes en vigueur pour la fixation.	CM	L'apprenant(e) applique correctement la technique appropriée avec les gestes professionnels adéquats, en respectant les consignes reçues.

	6.2.2 Utiliser les accessoires préconisés par le fabricant.	CM	L'apprenant(e) applique correctement la technique appropriée avec les gestes professionnels adéquats, en respectant les consignes reçues.
	6.2.3 Dans le cas où le cahier des charges le prévoit, fabriquer et mettre en œuvre un mortier adéquat pour la fixation des tuiles faitières et de rive.	CM	L'apprenant(e) effectue un dosage correct, en respectant les consignes reçues.
6.3 Placer des couvertures en ardoises naturelles.	6.3.1 Trier les ardoises en fonction de leur épaisseur et de leur qualité.	CM	L'apprenant(e) exécute le tri avec soin, selon les consignes reçues.
	6.3.2 Distribuer les ardoises suivant le plan de pose.	CM	L'apprenant(e) applique les consignes de pose reçues.
	6.3.3 <i>Adapter la pose en fonction des situations particulières (noues, rives, renvers et déversés...)</i>	CEF CEP	
	6.3.4 Poser les ardoises selon les normes en vigueur, en fonction de leur épaisseur et du type d'accrochage choisi.	CM	L'apprenant(e) pose les ardoises avec clous ou avec crochets, en respectant les consignes de pose reçues.
6.4 Placer des couvertures en ardoises artificielles.	6.4.1 Distribuer les ardoises suivant le plan de pose.	CM	L'apprenant(e) applique les consignes de pose reçues.
	6.4.2 Adapter la pose en fonction des situations particulières (rives, pieds, faites...)	CM	L'apprenant(e) applique les consignes de pose reçues.
	6.4.3 Poser les ardoises et leurs accessoires, en fonction des recommandations du fabricant et selon les recouvrements adéquats.	CM	L'apprenant(e) pose les ardoises avec clous ou avec crochets, en respectant les consignes de pose reçues.

6.5 Placer des couvertures en plaques profilées : - fibrociment, - matériaux synthétiques, - métaux.	6.5.1 <i>Respecter le sens de placement.</i>	CEF CEP	
	6.5.2 <i>Utiliser la fixation par rapport au support, en fonction des normes des fabricants et des recommandations techniques.</i>	CEF CEP	
	6.5.3 <i>Fixer les éléments et poser les accessoires, selon les prescriptions du fabricant et dans les conditions optimales de sécurité.</i>	CEF CEP	
6.6 Placer des couvertures en bardeaux asphaltiques souples.	6.6.1 <i>Respecter les prescriptions techniques du fabricant.</i> <i>Poser une sous-couche adaptée.</i>	CEP	
6.7 Placer des couvertures en bois.	6.7.1 <i>Identifier les matériaux et les outillages spécifiques.</i> <i>Appliquer les techniques spécifiques de pose.</i>	CEP	
6.8 Placer des couvertures en chaume.	6.8.1 <i>Identifier les matériaux et les outillages spécifiques.</i> <i>Appliquer les techniques spécifiques de pose.</i>	CEP	
6.9 Installer des paratonnerres.	6.9.1 <i>Assurer la stabilité du paratonnerre.</i> <i>Préparer les supports du paratonnerre et prévoir les éléments d'étanchéité appropriés.</i>	CEP	
	6.9.2 <i>Fixer le conducteur en assurant les étanchéités.</i>	CEP	

Fonction 7 : Exécuter des travaux d'isolation.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1 Stocker et protéger les matériaux isolants.	7.1.1 Assurer les précautions à respecter lors de la manipulation et du stockage des matériaux isolants.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
7.2 Placer les matériaux isolants (sur ou sous) la charpente ou sur les planchers, y compris les sous-toitures isolantes.	7.2.1 Tracer, découper, assembler et fixer les divers isolants en fonction du type, de la position et du support, en respectant les impositions techniques (ponts thermiques, remontée d'eau, étanchéité...) et en assurant la continuité de l'isolation au raccord mur/toiture.	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • utilise les outils appropriés ; • réalise une mise en œuvre techniquement correcte du matériau isolant, en respectant les consignes reçues.
	7.2.2 <i>Repérer les discontinuités, les ponts thermiques</i>	CEF CEP	
7.3 Placer des pare-vapeur.	7.3.1 Respecter les prescriptions du fabricant et les normes en la matière.	CM	L'apprenant(e) pose le pare-vapeur avec les outils adéquats.
	7.3.2 Veiller à l'intégrité du matériau et à conserver sa fonctionnalité.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
7.4 Contrôler la qualité d'exécution des travaux d'isolation (pour une isolation existante)	7.4.1 <i>Repérer les discontinuités et ponts thermiques.</i>	CEF CEP	
	7.4.2 <i>Signaler les difficultés et défauts éventuels, et assurer ou faire exécuter les réparations.</i>	CEP	

Fonction 8 : Remplacer et rénover des toitures.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1 Installer les éléments de protection adéquats pour assurer l'application des règles de sécurité pour les personnes et pour les biens.	8.1.1 Mettre en œuvre les moyens de protection adéquats aux endroits présentant des risques pour la sécurité des personnes et des biens.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risques et zones dangereuses).
8.2 Démonter l'ancienne toiture.	8.2.1 Veiller à la stabilité de l'ensemble des structures.	CM	L'apprenant(e) démonte la toiture, selon les consignes reçues.
	8.2.2 Veiller à la sécurité des personnes.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	8.2.3 Veiller à la protection des biens.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
8.3 Trier et stocker les matériaux usagés.	8.3.1 Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) trie et stocke les déchets avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.
	8.3.2 Trier et classer les matériaux à récupérer, avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.	CEF CEP	

8.4 Remplacer des éléments de charpentes simples.	8.4.1 Analyser l'état du support existant, et signaler à son supérieur les éventuels problèmes repérés.	CEF CEP	
	8.4.2 Respecter les réglementations en matière de protection et de traitement des bois de charpente.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	8.4.3 Remplacer les bois dans la section existante, dans les mêmes conditions de structure de la charpente et pour une même charge de la couverture.	CM	L'apprenant(e) remplace des bois de charpente, selon les consignes reçues.
8.5 Isoler.	8.5.1 Tracer, découper, assembler et fixer les divers isolants en fonction du type, de la position et du support, en respectant les impositions techniques et en assurant la continuité de l'isolation au raccord mur/toiture (ponts thermiques, remontée d'eau, étanchéité...)	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • utilise les outils appropriés ; • réalise une mise en œuvre techniquement correcte du matériau isolant, en respectant les consignes reçues.
	8.5.2 Placer le pare-vapeur, en respectant les prescriptions du fabricant et les normes en la matière, et en veillant à l'intégrité du matériau et à sa fonctionnalité.	CM	L'apprenant(e) pose le pare-vapeur avec les outils adéquats, selon les consignes reçues.

	<p>8.5.3 Vérifier la qualité d'exécution des travaux d'isolation, en signalant les difficultés et défauts éventuels (discontinuité, ponts thermiques...), et assurer ou faire exécuter les réparations.</p>	<p>CEF CEP</p>	
<p>8.6 Placer la nouvelle couverture non métallique :</p> <p>→ réaliser les étanchéités et les éléments de récolte des eaux ;</p> <p>→ poser les sous-toitures ;</p> <p>→ réaliser des couvertures de toiture.</p>	<p>8.6.1 VOIR LES COMPETENCES RESPECTIVES DES FONCTIONS DECRITES PRECEDEMMENT :</p> <p>→ <u>fonction 4</u></p> <p>→ <u>fonction 5</u></p> <p>→ <u>fonction 6</u></p>		<p>VOIR LES INDICATEURS ASSOCIES.</p>

Fonction 9 : Entretien et réparer des toitures.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1 Réparer des couvertures traditionnelles (tuiles, ardoises...)	VOIR LES COMPETENCES SPECIFIQUES DECRITES PRECEDEMMENT : → <u>fonction 6</u>		VOIR LES INDICATEURS ASSOCIES.
9.2 Réparer les éléments de récolte des eaux pluviales.	VOIR LES COMPETENCES SPECIFIQUES DECRITES PRECEDEMMENT : → <u>fonction 4</u>		VOIR LES INDICATEURS ASSOCIES.
9.3 Réparer des cheminées	9.3.1 Effectuer des travaux simples de maçonnerie.	CM	L'apprenant(e) remet la cheminée en état, selon les consignes reçues, <ul style="list-style-type: none"> • en déposant les éléments problématiques de la cheminée (briques instables, souche détériorée...); • en remaçonnant ces quelques éléments; • en rejointoyant l'ensemble.
9.4 Nettoyer des toitures.	9.4.1 <i>Exécuter les travaux de nettoyage dans le respect des réglementations et législations en vigueur en matière d'environnement.</i>	CEF CEP	
	9.4.2 <i>Utiliser les produits chimiques nécessaires, en respectant les prescriptions du fabricant et la législation en vigueur en matière de produits dangereux pour la santé et l'environnement.</i>	CEF CEP	

	<p>9.4.3 Utiliser, pour le nettoyage mécanique, le matériel et les prescriptions en conformité avec les prescriptions techniques, en veillant aux problèmes de capillarité, et en évitant la contamination de l'environnement par l'asbeste et les autres produits de traitements (détournement des eaux d'évacuation...)</p>	<p>CEF CEP</p>	
9.5 Appliquer les peintures de reconditionnement.	<p>9.5.1 Assurer un dépoussiérage et un nettoyage préalable adapté.</p>	<p>CEF CEP</p>	
	<p>9.5.2 Utiliser les produits, le matériel, l'outillage et les équipements adéquats suivant les prescriptions du fabricant.</p>	<p>CEF CEP</p>	
9.6 Remanier le toit. (démontage, nettoyage des éléments et remontage de la couverture).	<p>VOIR LES COMPETENCES SPECIFIQUES DECRISES PRECEDEMMENT : → <u>fonction 8</u></p>		VOIR LES INDICATEURS ASSOCIES.
9.7 Vérifier les paratonnerres.	<p>9.7.1 Contrôler les fixations et l'étanchéité.</p>	<p>CEP</p>	

Fonction 10 : Participer à des travaux spécifiques.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1 Assurer le transport et l'approvisionnement.	10.1.1 Assurer le bon arrimage du matériel,	CEF CEP	
10.2 Déplacer le matériel, les matériaux et l'outillage lors de leur mise en œuvre.	10.2.1 Utiliser les engins de levage.	CEP	
	10.2.2 Manutentionner des charges avec les engins et leurs accessoires adéquats.	CEP	
	10.2.3 Assurer le placement correct des élingues, chaînes, crochets et manilles.	CEF CEP	
	10.2.4 Protéger les objets fragiles.	CEF CEP	
	10.2.5 Manipuler et empiler avec précaution les matériaux au sol et au niveau de la toiture.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	10.2.6 Respecter la législation spécifique en matière d'utilisation des engins de levage.	CEP	

Fonction 11 : Remettre le chantier en état.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1 Nettoyer le chantier.	11.1.1 <i>Appliquer les différentes techniques pour remettre le chantier dans son état initial.</i>	CEP	
	11.1.2 <i>Utiliser l'outillage approprié.</i>	CEP	
11.2 Enlever les protections temporaires et installer les protections permanentes.	11.2.1 <i>Respecter la réglementation en vigueur.</i>	CEP	
11.3 Collecter et évacuer les débris et les déchets.	11.3.1 <i>Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>	CM	L'apprenant(e) trie et stocke les déchets avec soin, dans le respect des directives environnementales reçues.
	11.3.2 <i>Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés, dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>	CEF CEP	

Fonction 12 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES.	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1 Analyser son travail.	12.1.1 S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.	CM	L'apprenant(e) auto-évalue son travail, en fonction des travaux à exécuter et des critères préalablement définis.
	12.1.2 <i>Planifier son travail.</i>	CEF CEP	
	12.1.3 Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.	CM	
12.2 Assurer la qualité du travail.	12.2.1 Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • compare l'évolution de son travail par rapport à l'analyse effectuée préalablement ; • adapte son travail en conséquence.
	12.2.2 Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	L'apprenant(e) assure la protection de son travail selon les consignes reçues.
	12.2.3 <i>Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.</i>	CEF CEP	

12.3 Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	12.3.1 S'intégrer dans une équipe de travail.	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • accepte les contraintes inhérentes à la répartition des tâches ; • écoute les autres ; • respecte les collègues et le travail des autres.
	12.3.2 <i>Etre ponctuel, assidu et persévérant.</i>	CEF CEP	
	12.3.3 <i>Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.</i>	CEF CEP	
	12.3.4 Communiquer.	CM	L'apprenant(e) utilise les moyens de communication usuels simples mis à sa disposition, transmet et reçoit oralement un message simple.
	12.3.5 <i>Travailler de manière autonome.</i>	CEF CEP	
	12.3.6 <i>Développer des attitudes déontologiques.</i>	CEF CEP	
12.4 Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	12.4.1 <i>Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.</i>	CEP	
	12.4.2 <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.</i>	CEP	